

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 mars 2020

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean CARTIER, Marc ARGOUD , Annie BERECHÉ Marie-Agnès LAURENT, Didier CORVEY-BIRON, Christian ALBERTIN ,René BAYLE , Claude BLANC ; Benjamin CHABERT, Géraldine CHALOIN ,Jean-Noël MANDIER, Hélène MANDIER, , Hervé PICON,

Excusés(es) : Marie-Hélène MASSOLA

Absents(es) : William BIT-MIGNON

1 Approbation du précédent procès-verbal

RAS

2 Approbation du compte de gestion du receveur et du Compte administratif 2019 commune

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	CUMULE
RECETTES	402 128.22	627 287.12	1 029 415.34
DEPENSES	309 901.68	529 689.68	839 591.19
RESULTAT EXERCICE	92 226.54	97 597.61	189 824.15

Le compte de gestion du percepteur et le compte administratif sont adoptés à l'unanimité,

Affectation de résultat

	Résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	-117 293.47	97 597.61	-19 597.61
Fonctionnement	142 297.90	92 226.54	234 524.44
TOTAL :			214 828.58

L'affectation de résultat est décidé comme ci-dessous

Besoin en financement :

- Restes à réaliser en dépenses : 120 351.99
- Résultat de clôture 2019 : - 19 695.86
- Total : 140 047.85

Résultat de clôture constaté en 2019:	234 524.44
Affectation en section d'investissement :	140 047.85
Affectation en section fonctionnement :	94 476.59

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le compte administratif et l'affectation de résultat,

3 Décision en matière de contributions directs

Après en avoir débattu le conseil municipal souhaite maintenir les taux des taxes des ménages votés en 2019 à savoir :

- Taxe d'habitation : 8.22 %
- Foncier bâti : 14.70 %
- Foncier non bâti : 38.22 %

4 Budget 2020

Les subventions aux associations seront maintenues comme en 2019.

Le Budget s'équilibre en :

- FONCTIONNEMENT à 497 346.59
- INVESTISSEMENT à 235 394.44

Les principales dépenses étant :

- Voirie 66 350 €
- Entretien Bâtiments 35 368 €
- Entretien Ecole 12 000 €
- Entretien Salle des Fêtes 16 000 €
- Aménagement du local de la cure 8 000 €
- Acquisition auto laveuse 6 000 €

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du budget primitif 2020 qui pourra faire l'objet de décisions modificatives suivant les décisions du nouveau conseil municipal.

5 Election 15 mars 2020

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures, les tours de garde sont organisés en conséquence.

6 Divers